

Qu'il me soit permis de souhaiter que 1996 soit une année de paix, de prospérité et d'unité pour tous les membres de cette Chambre, pour tous mes concitoyens de Brome—Missisquoi et pour tous les Canadiens qui veulent bâtir le Canada de demain.

\* \* \*

### LES PAIEMENTS DE TRANSFERT

**M. Gilbert Fillion (Chicoutimi, BQ):** Monsieur le Président, aujourd'hui, le gouvernement fédéral a monopolisé une page complète dans les différents quotidiens du Québec pour affirmer que le Québec reçoit 31 p. 100 des transferts fédéraux.

Évidemment, le gouvernement fédéral biaise les faits en incluant les transferts de points d'impôt dans les calculs. Il oublie aussi de dire que même s'il représente 25 p. 100 de la population du Canada, le Québec ne reçoit que 19 p. 100 des dépenses en biens et services du gouvernement fédéral, que 18,5 p. 100 des dépenses fédérales en recherche et développement, que 17 p. 100 des dépenses d'immobilisations du fédéral, et j'en passe.

En raison du manque à gagner au Québec en matière de dépenses structurantes du gouvernement fédéral, c'est 55 000 emplois directs que le Québec n'a pas.

Pour Ottawa, le développement économique va à l'Ontario et le chômage et l'aide sociale au Québec. Or, au rythme actuel des coupures, dans quatre ans, Ottawa ne financera plus les programmes sociaux du Québec.

\* \* \*

[Traduction]

### LES SABLES BITUMINEUX D'ATHABASCA

**M. David Chatters (Athabasca, Réf.):** Monsieur le Président, je veux porter à l'attention des Canadiens le rapport choquant que le comité de l'environnement a déposé ce matin. Ce rapport est une attaque directe à l'industrie primaire du Canada et pourrait mettre en danger le projet d'expansion des travaux d'exploitation des sables bitumineux dans ma circonscription.

L'expansion envisagée de cette industrie pourrait créer 44 000 emplois aux quatre coins du Canada. Ce seraient de véritables emplois et pas des emplois imaginaires créés par le ministre des Travaux publics. Cela représenterait un apport direct de 97 milliards de dollars dans les livres du gouvernement.

Ce rapport présente des énoncés choquants sur les dommages à l'environnement causés par l'exploitation des sables bitumineux. Les entreprises qui extraient le pétrole de ces sables ont toujours fait preuve d'une volonté ferme de respecter les principes du développement durable. Ils participent en outre volontairement au programme fédéral de réduction du CO<sub>2</sub>. Ils sont à l'avant-garde sur le chapitre de la protection de l'environnement.

### Article 31 du Règlement

• (1415)

J'exhorte le ministre des Finances à rejeter les recommandations alarmistes de ce rapport et à envisager sérieusement la recommandation du groupe de travail sur les sables bitumineux, considérant les avantages que cela représenterait pour tous les Canadiens.

\* \* \*

### LE PARTI RÉFORMISTE

**M. Raymond Bonin (Nickel Belt, Lib.):** Monsieur le Président, hier, les Canadiens ont vu une fois de plus où sont les vraies valeurs du chef réformiste et constaté son mépris de la démocratie canadienne.

Le chef du Parti réformiste a dit qu'il voulait destituer le premier ministre du Canada dûment et légalement élu, non pas parce qu'il a commis une faute, mais parce que ses politiques ne lui conviennent pas.

Dans une démocratie, les désaccords se règlent au moment des élections générales et à la majorité des votes au sein des institutions démocratiques nationales, et non en essayant d'éliminer ou de réduire au silence par tous les moyens ceux qui ne partagent pas nos vues.

Après deux ans à la Chambre, il devrait connaître et respecter la procédure démocratique du Parlement. Jusqu'où le chef du Parti réformiste est-il prêt à aller pour étancher sa soif de pouvoir? Nous ne le savons pas, mais les défenseurs de la démocratie doivent rester vigilants.

Si le chef du Parti réformiste n'est pas d'accord avec la politique gouvernementale, qu'il le dise à la Chambre, fasse valoir son point de vue et laisse les députés voter sur sa proposition. Il verra alors que la majorité ne partage pas sa vision d'un Canada divisé. S'il veut obtenir une destitution à la manière américaine, qu'il accepte de mettre aux voix à la Chambre une proposition demandant la démission du premier ministre. Je suis sûr que la majorité dépassera les 50 p. 100 plus 1.

\* \* \*

### LE PARTI RÉFORMISTE

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, qu'appelle-t-on un parti politique qui vient à Ottawa préconisant une nouvelle façon de conduire les affaires parlementaires et qui se ridiculise au Parlement?

**Des voix:** Le Parti réformiste.

**M. Boudria:** Qu'appelle-t-on un parti qui réclame le droit de veto pour la Colombie-Britannique et qui ensuite vote contre?

**Des voix:** Le Parti réformiste.

**M. Boudria:** Qu'appelle-t-on un parti qui débat pendant cinq jours d'un projet de loi de crédits et qui ensuite demande pourquoi il n'a pas été débattu du projet de loi de crédits dont il vient de débattre?

**Des voix:** Le Parti réformiste.

**M. Boudria:** Qu'appelle-t-on un parti politique qui demande que des comités parlementaires mettent au point une procédure permettant de mettre en minorité un gouvernement alors qu'une telle procédure existe déjà depuis 128 ans?